

La Ville de Roubaix lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de lockers dans l'espace public

Dans un contexte de croissance continue du e-commerce et dans le cadre de sa stratégie en matière de mobilité, la Ville de Roubaix engage sur son territoire une démarche innovante : la mise en place de casiers à colis, ou lockers, dans l'espace public. Elle lance pour cela un appel à manifestation d'intérêt en direction d'opérateurs privés. Les candidats ont jusqu'au 12 septembre pour répondre.

En 2023, 1,7 milliard de colis ont été livrés en France. Rapporté à une ville comme Roubaix, cela représente 2,5 millions de colis livrés par an, soit 8 000 par jour, générant du trafic, de la pollution et des problèmes de circulation en raison des arrêts fréquents des livreurs.

Afin d'accompagner au mieux cette évolution incontournable du e-commerce, la Ville de Roubaix souhaite déployer un réseau de lockers en s'appuyant notamment sur ses hubs de mobilité (espaces regroupant des services divers : offre de vélos, trottinettes, voitures en autopartage, bornes de recharge, points d'apport volontaire...) déjà présents sur le territoire et amenés à se développer. **Il permettra de réduire l'impact écologique de la livraison, tout en fournissant de nouveaux services aux habitants et aux commerçants roubaisiens.**

Son déploiement s'effectuera dans le périmètre des hubs de mobilité, dans les espaces situés à proximité d'un parking, ceci afin d'éviter le stationnement anarchique sur la voirie, et ceux disposant de suffisamment de place.

La Ville, pour répondre à cette stratégie de déploiement, a fléché 16 emplacements - divisés en deux lots (*) ; quatre (2 par lot) resteront à définir avec le ou les opérateurs privés retenus.

La sélection des opérateurs se fera en fonction de plusieurs critères : impact local et commercial (30 points), impact environnemental (20 points), qualité de service (20 points), qualité du réseau et mutualisation inter-opérateurs (20 points) et qualité d'intégration paysagère (10 points).

Ces critères permettront de retenir les opérateurs en capacité de proposer, par exemple :

- un impact sur les retombées commerciales locales (grâce à des casiers pour les commerçants locaux) ;
- une offre nouvelle à destination des usagers (service de location d'outils, casiers d'échanges ou de dons de produits ...) ;
- un mode de livraison plus écologique (par exemple à vélo).

Les recettes générées seront affectées au soutien du commerce roubaisien.

EN RESUMÉ

Un réseau de lockers à Roubaix :

- parce que la création de petits hubs de mobilité incluant une offre de casiers pour la logistique urbaine s'inscrit dans la stratégie de la Ville ;
- parce que certains commerçants ont renoncé à leur service de relais colis, insuffisamment rémunérateur et source de perturbation pour leur activité ;
- pour apporter un service aux habitants : attendre chez soi un livreur représente une contrainte et est un motif d'insatisfaction ;
- pour apporter un service aux commerçants :
 - ✓ création de flux
 - ✓ Possibilité de retrait de marchandises provenant d'un commerce local en dehors de ses heures d'ouverture.

E-COMMERCE : UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE

La croissance du e-commerce est continue et soutenue, progressant à un rythme compris entre 10 et 15 % par an depuis 20 ans. En 2025, en France, le e-commerce représentait 175 milliards de chiffre d'affaires, soit plus de 2 milliards de transactions. Cette croissance continue du trafic s'accompagne d'une croissance continue du nombre de colis livrés. En 2023, 1,7 milliard de colis ont été livrés en France. Rapporté à une ville comme Roubaix, cela représente 2,5 millions de colis livrés par an, soit 8 000 par jour.

La distribution de ces colis se fait aujourd'hui majoritairement à domicile (54 %) et à hauteur de 23 % en point relais et 23 % en casier à colis.

LIEN DE TÉLÉCHARGEMENT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

<https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/amenagements/ami-casiers-colis-roubaix/>

Réponse attendue des candidats pour le vendredi 12 septembre avant 17h.

(*)

LOT 1

Rue du Château (à proximité de la médiathèque) ; parvis de la gare de Roubaix ; parking à l'angle du boulevard de Cambrai et de l'avenue du Général de Gaulle ; rue Dupuy de Lôme, devant la piscine Danièle Lesaffre ; parking Cartigny, rue de Cartigny ; rue Joseph Dubar ; rue du Stand de Tir ; place de la Citoyenneté.

LOT 2

Place de la Nation ; boulevard de Fourmies ; parking rue de Leers ; place du Prado ; Stab Vélodrome, avenue Van Der Meersch ; Racing Tennis club, rue du Chemin Neuf ; parking situé devant la résidence du Palais, 59, rue du Grand Chemin.